ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

fraude fiscale

Question écrite n° 72649

Texte de la question

Mme Véronique Louwagie attire l'attention de M. le ministre des finances et des comptes publics sur la lutte contre la fraude fiscale. La lutte contre la fraude fiscale a été érigée comme priorité par le Premier ministre afin de compenser l'exonération fiscale de certains contribuables. Pour ce faire, des moyens humains et financiers vont être spécifiquement affectés à cette mission. Le G5 qui regroupe les 5 pays qui sont la France, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne et le Royaume-Uni, agit au niveau européen pour renforcer l'échange automatique d'informations entre les administrations des pays européens puis au niveau international. Les cinq ministres du G5 indiquent que « le civisme fiscal doit aboutir, d'ici septembre 2015, à une approche globale permettant de corriger les failles actuelles du système fiscal international, en modernisant certaines dispositions qui s'avèrent dépassées et en les remplaçant par un nouvel ensemble de règles mondiales. Cela permettra de répondre aux pratiques d'optimisation fiscale agressive ». L'optimisation fiscale constitue en effet une menace majeure pour les finances publiques, la justice fiscale et le bon fonctionnement de l'économie. À cet égard, les ministres du G5 se sont accordés sur une série de mesures telles que « s'attaquer aux montagnes d'évasion fiscale reposant sur des instruments hybrides ». Aussi, souhaite-t-elle connaître ses intentions face à cette proposition.

Données clés

Auteur : Mme Véronique Louwagie
Circonscription : Orne (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 72649
Rubrique : Impôts et taxes
Ministère interrogé : Finances et comptes publics
Ministère attributaire : Économie

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 20 janvier 2015, page 314
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)